L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

Bureaux, No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 18 AVRIL

—On lit dans le journal le *Temps*

"Il avait paru, samedi soir, une petite brochure intitulée les *Propos de Labienus*, signée par M. A. Rogeard. Samedi, dimanche et lundi, il s'était vendu un grand nombre d'exemplaires de cet opuscule. On nous apprend à l'instant que les *Propos de Labienus* ont été saisis hier soir, à cinq heures, et qu'une demi-heure après, M. Marseille, commissaire de police, a fait une visite domiciliaire chez M Rogeard, qui a reçu en même temps un mandat de comparution pour aujourd'hui, devant le juge d'instruction. M de Goncet. M. Rogeard serait, nous dit-on, inculpé d'offense envers l'Empereur."

—On lit dans la *Gazette d'Augsbourg* :

"Le gymnase de Sainte-Anne, à Augsbourg, a reçu hier, sous l'adresse du recteur, M le docteur Mezger, "l'Histoire de Jules César," tome 1er, venant du cabinet impérial, et portant sur la première feuille l'inscription suivante : "A la Bibliothèque du Gymnase d'Augsbourg, de la part de l'auteur, Napoléon." Les mots : "De la part de l'auteur, Napoléon," sont de la main de l'Empereur. On a joint à l'exemplaire la carte et le portrait de César.

—Le Pape, dit la *Semaine religieuse* de dimanche dernier, vient, en vertu de son autorité *souveraine*, d'accorder aux prêtres qui sont déportés en Sibérie, la permission de dire la messe dans n'importe quel vase, quoique non sanctifié, pourvu qu'il soit de verre, avec du pain de froment, quoique non sous forme d'hostie, dans n'importe quel lieu, soit sur une table, une pierre ou un tronc d'arbre, sans chasuble, sans aube et dans n'importe quel costume, comme cela avait lieu dans les temps primitifs de la christianisme, et cela pendant tout le temps que durera la persécution de l'Eglise Catholique et l'exil du clergé et des fidèles.

C'est, dit-on, le même journal, la première fois depuis bien des siècles que de tels pouvoirs sont accordés.

Ordre d'enrôlement No 6.

Bureau du Surintendant du Service de Recrutement Volontaire et Marine. Place d'Armes.

Etat de la Louisiane—Département du Golfe.

Nlle-Orléans, 17 mars 1865

1—Comme il est de notre devoir de faire relativement à l'émission de certificats de rétribution, le délai est prorogé au 15de mois prochain. Les bureaux seront ouverts de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi ce sont : pour le Premier, le Deuxième et le Troisième District, rue Perdido, No 73, pour le Quatrième District, rue du Camp, No 343.

II—Les règlements suivants sont publiés pour la gouverne de ceux que cela concerne—

1—Ceux qui arriveront en ville devront se faire inscrire dans les cinq jours qui suivront leur arrivée, sinon ils seront sujets à l'amende et à l'emprisonnement—Bureau, rue St. Charles, No 109, heures de 8 heures du matin à cinq heures de l'après-midi.

2—Ceux qui ont été ou pourraient être ainsi coupables ont été condamnés à l'amende pour contravention à la loi d'enrôlement, sont requis de payer le montant dans les cinq jours, sinon il leur sera infligé une nouvelle punition. Bureau pour le paiement des amendes, rue St. Charles, No 109, heures de 8 heures du matin à 5 heures de l'après midi.

3— Ceux qui ont de 18 à 19 et de 45 à 55 peuvent se faire inscrire aux bureaux suivants Pour le Premier et Deuxième District, rue Carondelet, No 58, pour le Troisième District, au coin des rues Dumaine et Bayou Pour le Quatrième District—paroisses comprises dans le Premier District d'enrôlement, rue du Camp No 343 heures de bureau, de 8 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.

4—Ceux qui sont tombés à l'arrière de leur rang par suite sont informés que la Proclamation du Président, du 12 mars 1865, s'applique à eux aussi bien qu'aux autres déserteurs et qu'après l'expiration du délai prescrit ils perdent tous les droits et privilèges de citoyens américains.

5—Quiconque sera déclaré coupable d'avoir corrompu ou essayé de corrompre un garde ou une patrouille quelconque, un commis ou un employé quelconque de ce bureau sera puni aussi sévèrement que le permet la loi

6—Ceux qui désirent fournir des remplaçants sont informés qu'on ne traitera qu'avec les principaux ou des agents munis de l'autorisation voulue. Quiconque fait découvrir des coureurs ou autres qui n'ont pas l'autorisation de ce bureau et fait le mettre de trouver des remplaçants, recevra [illegible] récompense de [illegible] plastres sur condamnation de la personne dénoncée. Avis est donné au public que toutes les fois qu'il sera prouvé qu'un principal a employé pour se présenter et présenter un remplaçant des personnes que l'autorisée a agir, son exemption sera annulée et il devra fournir un autre remplaçant ou se présenter lui-même. Des mesures rigoureuses sont nécessaires pour mettre ce gouvernement et d'autres à l'abri de fraudes telles que celles qui ont été commises dans des villes du Nord.

7—Ceux qui fourniront des remplaçants avant le tirage (avant que le principal tombe au sort) peuvent, si le remplaçant n'est pas lui-même appelé au tirage, être exemptés pour trois ans, mais un principal ne saurait dans aucun cas, être exempté à plus de trois ans.

8—Du tirage supplémentaire. Le tirage supplémentaire depuis le commencement du tirage, sera fait dans chaque district après que le tirage actuel sera achevé : les cartes d'enrôlement de chaque district (pour le premier tirage et le tirage supplémentaire) seront ensuite mis ensemble dans la roue, et le tirage continuera jusqu'à ce que le contingent fixé soit rempli.

9—Il sera donné toutes les facilités aux citoyens d'un district qui désirent quelque modification des mesures pour réduire ou remplir le contingent de leur district par des enrôlements volontaires, et ces enrôlements seront portés au crédit des contingents fixés.

SHELDON STURGEON,
mars23 A. A. P. M. G.

Quatrième, Cinquième et Sixième Ward.

Commission de la taxe directe des Etats Unis, pour l'Etat de la Louisiane.

Bureau, rue de la Commune, No 186,
Nlle-Orléans, 13 mars 1865.

LE TABLEAU DES TAXES du Quatrième, du Cinquième et du Sixième District représentatifs de la Paroisse d'Orléans (le Quatrième, le Cinquième et le Sixième Wards de la ville de la Nouvelle Orléans) est achevé : les taxes prélevées dans les dits wards en vertu d'une loi du Congrès, laquelle est intitulée "Acte pour la perception de taxes directes dans les districts insurgés et pour d'autres fins," et a été approuvée le 7 juin 1862—devront être payées, au bureau No 186 de la rue Commune, Nlle-Orléans, dans les soixante jours qui suivront le QUINZE MARS 1865.

Tous les terrains ou morceaux de terre situés dans les limites des dits Districts ou Wards et sur lesquels les taxes n'auront pas été payées avant le soir du soixantième jour, seront forfaits au profit des Etats Unis.

Les personnes qui voudront payer les taxes sont priées de donner le numéro ou la description de leurs terrains ou de leurs lots. Elles devront être bien d'apposer leurs derniers reçus de taxes.

Le Quatrième, le Cinquième et le Sixième District ou Wards sont situées entre la rue du Canal et la rue de l'Espiandre.

Les billets du Trésor sont les seuls reçus en paiement des taxes.

M. H. KNOALL,
GEO. W. AMES,
M. F. BONZANO,
Commissaires de la taxe directe des Etats Unis
19 mars—58t pour la Louisiane.

MALADIES SECRETES.

M. E. GAUDOZ, Pharmacien de l'école de Paris informe le public qu'étant de retour de France on peut le consulter, tous les jours, à sa Pharmacie coin Conti et Bourgogne, où il s'occupe comme par le passé du traitement des Maladies Chroniques, Secrètes, et de la Peau. Les cas les plus graves de Syphilis, d'Ulcérations, Pleies, Exzema, Dartres, Pustules, Démangeaisons, Rougeurs, Taches, la Gonorrhée Chronique, les Ecoulements, Goutnements, la Chlorose les Pertes Blanches, et toutes les Maladies de l'Appareil Génito-Urinaire, (chez les deux sexes) sont traitées avec le plus grand succès. Consultations de 9 heures du matin, à 5 heures du soir.

Opiat et Injection du Dr. Ricord.

Ces deux préparations sont les seules employées par le Dr. Ricord pour la guérison rapide de la Gonorrhée et des Ecoulements.

A vendre par E. GAUDOZ.
18 mars—3 f Coin Conti et Bourgogne

NOUVEAUX MEDICAMENTS
INJECTION ET LIQUEUR.

Pour la guérison rapide et infaillible de la gonorrhée et les écoulements de toute nature, quelqu'anciens qu'ils soient.

EAU ET SIROP DEPURATIF

pour la guérison des dartres, boutons ulcères, etc., funeste conséquence des maladies secrètes.

Liqueur anti-rhumatismale.

A vendre par E. BATTIER, pharmacien
mars—3m ancien cours Dauphine et St.-Pierre

LA GRANDE CLAIRVOYANTE

Madame LABLANCHE,

CETTE merveilleuse et célèbre clairvoyante a fixé sa résidence au No 61 de la rue Bienville, entre les rues Bourbon et Dauphine. Le don extraordinaire de seconde vue la met à même de découvrir, sans jamais se tromper, le sort du mal et de prescrire le remède le guérison est certaine, quelque opiniâtre que soit le mal. Les personnes qui habitent la campagne, en faisant connaître le jour de leur naissance, peuvent avoir leur horoscope.

Mme LA BLANCHE s'est acquis à la Nouvelle Orléans une réputation dont elle peut être fière à juste titre. Le public et la presse ont exprimé la même opinion, tout le monde s'accorde à dire que Mme La Blanche est la seule véritable clairvoyante qui ait jamais existé.

Elle donne des consultations en anglais et en français.

Prix modérés pour les dames et pour les messieurs.

La résidence et le cabinet de Mme La Blanche sont dans la rue Bienville, entre les rues Bourbon et Dauphine, à deux lots au dessous de la rue du Canal.

LE PENTANIC DE FERSE,

reste toujours bonheur à la personne qui l'a lui rend honneur légère : le fait aimer, ramène la paix dans le ménage et ne manque jamais de rapprocher les amants.

[Jan—6f des Mar. J. V. D

PLUS DE DISTANCE !!

DIVINATION, PREDICTION!

PAR MADAME ADAH,

Cartomancienne parisienne et élève de Mlle Lenormand

Il donne de consultation, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

Rooms—Second floor. No 95, rue St. Louis

HOTEL RICHELIEU,
[Bagdad, Mexique.]

JULES MARTIN, propriétaire du Restaurant Victor à la Nouvelle Orléans, a l'honneur d'annoncer à ses anciens clients et au public en général qu'il vient d'ouvrir à Bagdad (Mexique), le restaurant bien connu jusqu'à présent par M. Fermaud et connu sous le nom d'Hôtel Richelieu.

Il espère que le bienveillant patronage qui lui a été accordé depuis 27 ans à la Nouvelle Orléans lui sera continué dans son nouvel établissement.

Un service attentif, une bonne cuisine, une cave bien pourvue et des chambres confortables sont un sûr garant de bien-être que trouveront les voyageurs.

1er avril—3 m

Compagnie d'Assurance Mutuelle
DE LA LOUISIANE,
Au coin des rues Camp et Gravier,
ONZIEME ETAT ANNUEL.

Conformément à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires

Total des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1864.....$2,711 05
Moins pour primes d'assurance..... 15,191 08
do de rentes..... 15,912 61
do de traites..... 15,207 07
$46,310 76
En mains, primes remboursées..$7,026 87
do primes non demandées.. 31,764 00
$38,790 87
$326,711 89
Montant net des primes..... $193,915 84
Pertes payées, savoir—
Pertes d'incendie..... $25,201 24
do sur mer..... 55,219 27
do sur rivières..... 2,525 20
$82,944 71
Taxes et revenu intérieur..... $12,881 38
Reassurances, frais, &c, loutes en moins..... 25,979 08
$121,805 17
Balance..... $71,810 67
Six pour cent d'intérêt sur des certificats de scrip non payés..... 29,823 00
Bénéfice net..... 41,987 67
Montant net des primes..... $193,915 84
A déduire—montant ne participant pas au dende..... 28,486 57
Montant net des primes participant..... $165,129 27

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Placé en propriété foncière..... $42,775 75
Placé en hypothèques sur propriétés foncières $50,350 00
Placé en billets au bande la ville et autres bons..... 101,330 00
Placé en actions de banques..... 44,380 00
Placé en scrip de la Compagnie d'assurance Mutuelle..... 101,744 06
Prêts garantis par des actions..... 80,195
Effets..... 80,711 05
Primes en voie de perception..... 42,686 10
Divers ne comme dus à la Compagnie..... 41,711 50
En caisse..... 34,426 18
Total..... $530,063 07

Le susdit tableau est une copie tirée des livres de la Compagnie.

CHARLES BRIGGS, President.
L. F. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle Orléans.
Assermenté et souscrit par devant moi, ce 21 mars 1865
SAMUEL MYERS,
Deuxième juge de paix de la paroisse d'Orléans

Les directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt, sur les certificats de scrip non encore payés, à partir du 2 mai prochain et ont de plus déclaré un dividende de scrip de vingt cinq pour cent sur le montant net des primes participant pour l'année expirée le 31 décembre 1864 et libérés dans les certificats pour le dit dividende à partir du 1er juillet prochain.

CHARLES BRIGGS, Président,
L. F. ROUX, Secrétaire.
DIRECTEURS :

Chas Briggs,	E. Cramer,
Ant. Carriere,	Arch Montgomery,
Geo A Fosdick,	Che Lafitte,
R Ernster,	J. Vivas,
Mason Pilcher,	John H. Maunsell,
Edward Dupasseur,	A Frerichs,
F Anderson,	A P Nobiom,
A R Montgomery,	N M Benachi,
Alfred Keary,	H J I Voss,
G W Hyuson,	Alfred Dolhonde,
Geo W Dunbar,	C O Teichert,
L F Rockmuyer,	Otto Wetzhaer,
F W Schofield,	F A Lafitte,
Jas Jackson,	J A Stone,
G. W Cowes	E. Piaggio,
Charles Waters.	E Marquerez.

Wm Prehn,
23 mars au 1er mai—au 1 1

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL—Avril 1865.

☞ Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent

B.

Bales, Jacques Urbain
Barbe, Jean Auguste Fowie
Bourbe, Jacques
Burkard, Frangois
Bruny, Juste
Breau, François Frédéric
Braunbauer, Jacob
Blazy, Mme Ve, née Bunon
Bouelon, Auguste
C.
Cercller, Léon François
Couarrare, Paul
Casselon Kassel Philippe
Coubret, Jean, tonnelier
Condamit, Daniel
Cat Bertheume, Catherine Mine
Chels, Aristide
Chevalme, Nicolas
Cavaroc & Cie
Cuny, Jean Jacques
Cuillot, Firmin
D.
Darré, Victor, de Jesus
Daujea, Alexis
Dumont, Armand Léocrize
Doubriere, Jacques
Dunbelle, Jean
Dubois, Théodore
Dumon, Pierre
Dezet, Joseph
D'Aquin, Joseph Arthur
Dufresne, Marie, Mme
Desrioux de Missimy, Henri
E.
Effer, Octave
F.
Fortier, Victor
Fortier, Guillaume Napoléon
Faget, Jean Marie
Fraget, Jules
Fournier, Joseph, horloger
G.
Giroux, Antoine Etienne
Gruzeuir, Jean
Gerlod, Jean François dit Emile
Guy, Jean
Grandjurie, Lucien
Girard, Charles, charpentier
H.
Hanse, Georges
Hutsch, Laurent
Halgan, Pierre
J.
Jouville, François
Jayet, Augustin
K.
Kiotz, Bernard
L.
Legarde, Hippolyte
Lalonde, Dominique Léon
Lasarde, Bertrand Desir
Lebeau, Paul
Labat, Mme Ve, née Cindue Monteaux
Lafayolle, Jean
Labat, Pierre
Lecuiere, Antoine Joseph
Le Roux, Patrice
M.
Marmegnat, François
Monfrin, Alfred et Edouard
Meninger, Michel
Mirabeau, Pierre
Marsan, Henri
Moureau E.
Meissonnier, Mme veuve
Martel, Philippe
Moudin, Fanny, m
N.
Narguenne, Jean
Nuer, Jean
P.
Petit, Etienne
Pignard, Pierre Fran, is
Pradel, Théodore
Porch, James
Pilot, Jean
Prevost, Julien
Pichard Wm Mingo
Perriaud, Frangois
Pimenon, Antoine
Petitjean, Félix
Q.
Quantin, Eugène, Mme Veuve
R.
Rousseau, Jules
Rother Fiacchi, Charles et Louis
Rousselet, Sophie
Raimond, Emile
Rouyr, Casimir
Rhoge, les enfants
S.
Ségasale Jean dit Cazebonne
Steiner, les enfants
Samson, Sauveur
St Amand, Jean Baptiste
Sutre, Pierre
T.
Translband, Frédéric
V.
Vandevelt, Victor
Viguier, Joseph Louis
Vergès, Jean
Verriere, Victor
W
Wagner, Jean

☞ La Chancellerie du Consulat de France, sise à l'angle des rues Magazine et Natchez est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après midi. 3avril—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent
DE LA NOUVELLE-ORLEANS

QUINZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte amendée, cette Compagnie publie l'état suivant de ses affaires

Montant des primes pour l'année expirée le 30 avril 1864..... $132,044 18
Primes sur les risques d'incendie..... 37,119 77
Primes do des rivières 17,327 00 $186,891 03

Montant net des primes pour l'année expirée le 30 avril 1864..... $185,678 84
Pertes dans la même période..... $79,436 63
Risques d'incendie $46,569 85
Risques des mers.... 14,279 50
Risques des rivières 16,490 00— $77,341 13
Plus les dépenses générales, les taxes, le profit et pertes, moins l'escompte et les polices (non compris le balance d'intérêt à recevoir ou réservé)..... 35,775 74— 100,858 58
Profit net des primes pour l'année expirée le 30 avril 1865 ..... 27,921 99
L'actif de la Compagnie est composé ainsi :
Prêts garantis et actions publiques..... $92,244 39
Prêts sur hypothèques..... 49,145 00
Effets pour primes, &c..... 51,955 00
Do pour primes en voie de perception.. 28,948 72
Propriété foncière (bureau dans la rue du Camp)..... 60,000 00
1600 actions de banques..... 176,500 00
Scrip de l'état de la Louisiane, de la ville et autres bons..... 489,000 00
Argent n'ayant pas cours..... 59,920 00
Scrips d'autres compagnies..... 34,190 00
En caisse..... 28,819 79
Total de l'actif..... $1,042,422 90

Le susdit document est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie

THOMAS A. ADAMS, Président.
WM. H. RICE, Secrétaire pro. tem

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans, }
Assermenté et signé pardevant moi, ce 21 mai 1864.
F. H. O'NEAL,
Deuxième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

Les directeurs ont résolu de payer un intérêt de six pour cent l'an, sur tous les certificats non payés de preuve, aux porteurs des dits certificats ou à leurs ayant cause, à partir du deuxième jour de juillet prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
GEO. JONAS, Vice Président.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	O. W. Griffin,	S. S. Newman,
Samuel Bell,	George Ruiel,	F. Avendano,
R. M. Soiger,	F. F. Soiger,	F. Morse,
S. H. Kennedy,	J. M. Lapeyre,	C. Schneider,
Samuel Smith,	J. N. Jackson,	J. A. Mitchell,
A. Duthil,	George Jonas,	Wm Edwards,
Robert Geddes,	W. G. Robinson,	E. Giquel,
Magin Fulg,	C. T. Buddecke,	F. A. Foley,
James J. Hanna,	H. Freilsen	Thos. L. Dix,
A. G. Ober.	P. Simms.	A. Thomson.

Hôtel du Globe
A BAGDAD (Mexique.)

M. L. CHAPLAIN a l'honneur de prévenir le public et ses amis en général qu'il vient d'ouvrir un hôtel à Bagdad (Mexique) expressément pour les voyageurs, où l'on trouvera bonne table et logement à des prix modérés élevés que partout ailleurs.

5 avril—1m L. CHAPLAIN, propriétaire

Hotel du Grand Orient
A BAGDAD (Mexique.)

MM GEORGE & CIE., annoncent à Messieurs les voyageurs qu'ils trouveront dans cet établissement des chambres et une bonne table, servie à des prix modérés

[avril—1m

Hotel de l'Europe,
A BAGDAD (MEXIQUE.)
Mme A. GIMARD, seule propriétaire.
CHAMBRES GARNIES

Et table servie à toute heure..

L'ancienne maison tenue par Mme A. Girard et M L. Martin étant dissoute, Mme Girard ne sera responsable d'aucune dette non contractée par elle-même pou est hôtel.

23 mars—1m

RESTAURANT DES HABITANTS
Passage de la Bourse, 123,
entre St. Louis et Conti.

M. A. LAURENT a l'honneur d'annoncer aux habitants de la campagne qu'il ouvrira DIMANCHE, 19 de courant, un RESTAURANT et MAISON DE PENSION où pourra prendre la charge de la cuisine. On pourra pensionner à la semaine ou au mois, on manger à la carte, ou à table d'hôte. Chambres garnies pour ceux qui désirent loger.

La table d'hôte sera servie à 6 heures du matin, à 1 heures midi, 3 heures et 6 heures P. M. Mesure—1m

Restaurant Washington

M. A. CAMOSS, avantageusement connu en cette ville pour avoir tenu le "Cosmopolite Restaurant", a l'honneur d'annoncer à ses amis et connaissances et au public en général, qu'il vient d'ouvrir le RESTAURANT WASHINGTON au lot de Commerce, le comptoir sera M. Jules Courtot.

Il espère que le bienveillant patronage qui lui a été accordé depuis longues années, lui sera continué dans son nouvel établissement.

Carpet Warehouse.

19.....Chartres Street.....19

WE have in store a large assortment of Carpeting, &c., such as—

BRUSSELLS, VELVET and TAPESTRY;
THREE-PLY, TWILLED, FLAT and INGRAIN;
VENETIAN and other STAIR CARPETING, &c.;
WHITE, RED-CHECKERED and Cross-MATTING;
FLOOR OIL CLOTH of various widths and qualities;
STAIR OIL CLOTH of various widths;
Window Shades, Cornices and Bands; which we offer at moderate prices for cash.

mar19 A. ESCOUBEAU & CO., Chartres st

STEAMERS FOUR LA FRANCE DIRECTEMENT.

Nouvelle ligne de steamers à voiles, de 1ère classe
ENTRE NEW YORK ET LE HAVRE.

La cinq premiers splendides steamers destinés à cet service sont bien favorablement connus :

WASHINGTON..... 1200 tonneaux..... 900 chevaux
LAFAYETTE..... id..... 900 id
EUROPE..... id..... 900 id
FRANCE..... id..... 900 id
NAPOLEON III..... id..... 1000 id

Jusqu'à l'achèvement de tous ces bâtiments le service sera fait par le "Washington", capitaine A. Du chesne, et le "Lafayette", capt. A. Bonsnde, de la malle actuelle.

DE NEW YORK AU HAVRE :
LAFAYETTE..... mercredi 26 avril.
WASHINGTON..... mercredi 24 mai.
LAFAYETTE..... mercredi 21 juin.

Prix du passage payable or
ou l'équivalent en papier monnaie des Etats Unis,
1re cabine (y compris le vin)..... $150
2me do do $70 ou $80

Un médecin de première classe de la marine impériale est attaché à chacun des navires. Les soins et les médicaments sont gratuits.

GEO. MACKENZIE, Agent,
No 7, Broadway, New York
A Paris, 12, boulevard des Capucines [Grand Hotel].
Au Havre, chez William Leslie & Cie fev—

Paquebot régulier du samedi—
POUR VICKSBURG, NATCHEZ
et tous les ports intermédiaires—
Le beau bateau à vapeur JOSEPH PERKINS, capitaine P. D. Pratt, commis F. A. Sutman, partira régulièrement, pendant la saison, à midi précis le samedi.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN A STEVENSON, agent
20 mars—1m No 1 rue Front, No. 1

Paquebot régulier du samedi soir.
POUR BAYOU SARA,
Grand Gulf, Rodney, Natchez, Fort Adams, Hog Point, Morganza, Bayou Sara, Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et tous les débarcadères intermédiaires sur la côte,

Le bateau neuf, fin marcheur,
SARATOGA,
Commandant A. J. May,
commis Samil. Ayles et Jos. Gutties partira régulièrement pendant la saison ainsi qu'il est dit ci-dessus.

N B—Un omnibus se tiendra sur la Levée, à toute heure, le jour du départ, pour recevoir le fret.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
T. L. TITUS, Agt.
No 16 rue Bienville, au premier

Au coin des rues Bienville et Vieux Levée
A. BRITTON, rue Front, No. 7
WOODRUFF, HUTEE & CO.
[avril—1m Rue Front, No. 17 entre

Paquebot régulier du MARDI à la VICKSBURG, NATCHEZ, et tous les ports intermédiaires—Le beau bateau à vapeur CARY BAGLE, capitaine Jno S. Woolfolk, A. Williams commis, partira régulièrement à 5 heures P. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
JOHN A. STEVENSON, Agt.
12 avril—1m Rue Front, No 7

Jour de départ—tous les NAMEDIS, à 4 heures de l'après-midi.

Paquebot régulier de la rade et du Bayou Lafourche—Le beau bateau à vapeur NAPOLEON, construit à Pittsburg l'année dernière, jaugeant 400 tonneaux, commis A. S. Brock, partira de la Nlle-Orléans ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il prendra à bord les passagers pour tous les débarcadères de cette route, Donaldsonville, Pattersonville, Napoleonville, Thibodeaux et tous les débarcadères du Bayou Lafourche.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord
L. JOUBLANC, 33 Passage de la Bourse, au premier

POUR THIBODAUX, AVELLE, et les points intermédiaires—Le bateau à vapeur LAFOURCHE, capitaine Fabre, partira régulièrement tous les [illegible] à 4 heures P. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
JOHN L. TITUS, agent,
7 avril—1m No 16 rue Bienville, au premier

Paquebot régulier de la rade et du Bayou Lafourche, tous les MERCREDIS à 10 heures du matin—Pour le Fort Jackson, la Balize et la Quarantaine, la Pointe à la Hache et tous les points intermédiaires, excepté les jours ci-dessus, le vapeur, tellement bateau à vapeur, ALLERINE, capitaine W. Scandi, E. Maura et N. Barton, commis, fera ses voyages comme précédemment comme ainsi qu'il est dit ci-dessus. L. JOUBLANC, le dimanche jusqu'à la Pointe à la Hache et le mercredi, jusqu'au fort Jackson. Pour fret ou passage s'adresser à bord. Jeavril—1m

POUR VERA CRUZ—La goélette marchande bien solidere HENRIETA QUENTAY, capitaine A Travers, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord ou à
L. JOUBLANC, 33 Passage de la Bourse, au premier

POUR MATAMOROS—La goélette américaine de première classe MARY CHAPIN, capitaine Lawton, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu comme il dessus. Pour balance de fret ou passage, ayant de magnifiques appartements, s'adresser à
L. JOUBLANC, 33 Passage de la Bourse, au premier
11 avril—1m No 6, rue St. Louis

POUR MATAMOROS—La goélette américaine de première classe PART rapide, capitaine K Kerr ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu.
Pour balance de fret ou passage, s'adresser à
L. JOUBLANC,
17 mars—1m 33 Passage de la Bourse, au premier

POUR TAMPICO—La goélette américaine de 1ère classe LILLY No 2, capitaine Fin. Wood, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu de cette rade. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, à bord, vis-à-vis de l'Hôtel des Monnaies. [avril—

RESTAURANT GRANGUT.
Rue St. Pierre 65,
entre Royale et Bourbon.

M. ANTOINE ALCIATORE, ancien chef de bouche, a transformé son établissement en RESTAURANT, se met à la disposition de ses amis et du public en général.

On trouvera ici le fin mets culsine de premier ordre et des vins de choix.

Petits déjeuners au maïs et à la semaine.
Repas de noces, bals, festins, &c.
Salons pour familles—Chambres garnies.
M. Antoine Alciator se charge également de toutes commandes pour la ville
Amars—1m

Restaurant Français.
72—RUE DE CHARTRES—72
Tenu par M. Philippe Forget,

CHAMBRES GARNIES—Pension au mois et à la semaine. Mêmes habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptêmes, &c. M. FORGET conservera ses anciens prix.

14 avril—1m

BUREAU DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle DU SUN.
De la Nouvelle Orléans
NEUVIEME ETAT ANNUEL.

Pour l'année expirée le 31 décembre 1864.

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1864..... $120,723 25
Total des primes..... $181,128 25
Savoir— Sur les risques d'incendie..... $144,868 00
Sur les risques des mers..... 16,759 17
Sur les risques des rivières..... 2,821 02
En moins, risques non expirés le 31 décembre 1864..... $163,448 19
En moins, primes remboursées..... $52,709 00
1,550 00 41,159 00
Montant net des primes à 31 décembre 1864..... $113,263 65
Pertes payées dans la même période, savoir :
Sur les risques d'incendie..... $59,603 87
Sur les risques de mer..... 27,518 88
Sur les risques de rivières..... 3,188 50
$89,861 25
A ajouter Réassurances, frais, intérêt &c., escomptés et intérêt en moins, profits et pertes..... $13,634 19
Taxes des Etats Unis, de l'Etat et de la ville 16,554 73
Assessment militaire 12,500 00 121,250 17
Balance réservée..... $ 2,018 40

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Placé en bons de la ville et autres bons..... $582,000 00
Placé en actions de banques et de la Compagnie du Gaz..... 211,500 00
Prêts garantis par des actions &c..... 155,500 00
Scrip de compagnies d'Assurance mutuelle..... 51,900 00
Effets pour primes..... 58,453 34
Primes dues et en voie de perception..... 38,042 70
Billets n'ayant pas cours..... 20,141 75
Sommes en banque et en caisse..... 23,834 43
Total de l'actif..... $1,136,545 26

Le tableau qui précède est une copie exacte et fidèle tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS BLOO, Président.
JAS. EDWARDS, Secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans — Ville de la N. Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 18 janvier 1865.
SAMUEL MYERS, deuxième juge de paix dans et pour la paroisse d'Orléans.

L'intérêt de SIX POUR CENT sur les certificats de profit non encore payés, sera payé à partir du 13 février prochain.

THOMAS BLOO, Président,
JNO. G GAINES, Vice-Président.
JAMES EDWARDS, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

James D. Denegre,	E. J. Hart,
John C Ricks,	H. Renshaw
J. H. Stauffer,	John G. Gaines,
Sumpter Turner,	H. F. Baldwin,
B. Bisco,	J. B. Bres
Thomas Bloo.	

23 janv—6mf

DISEASES.
Dr. F. Vergé's Depurative, Pomatum Injection and Powder.

ALL Secret Diseases, both old and recent, Gleets, Ulcerations, Sores, Eruptions, Carbuncles, Syphilitic Spots, &c., are radically cured by the use of Dr. F. Vergé's Medicines. The depurative is specially recommended to persons whose blood is vitiated. Apply GAUDOZ, Druggist,
Corner Orleans and Bourbon street

Carpet Warehouse.

19.....Chartres Street.....19

WE have in store a large assortment of Carpeting, &c., such as—

BRUSSELLS, VELVET and TAPESTRY;
THREE-PLY, TWILLED, FLAT and INGRAIN;
VENETIAN and other STAIR CARPETING, &c.;
WHITE, RED-CHECKERED and Cross-MATTING;
FLOOR OIL CLOTH of various widths and qualities;
STAIR OIL CLOTH of various widths;
Window Shades, Cornices and Bands; which we offer at moderate prices for cash.

mar19 A. ESCOUBEAU & CO., Chartres st

Notice to the Public and to the Tax Payers.

THE undersigned, appointed by a number of years in the assessing department of the State and city, under the patronage of the public and of the taxpayers in order to relieve them, and to give either to the one or to the other of the said rights, is desirous to make their assessments, and cannot be refunded any amount of taxes paid by error.

Office at the office of the State Agency, No. 127 St. Louis street, between Chartres and Royal streets, from 10 to 4 o'clock.

JOHN T. SUTTON.

Louisiana Mutual Insurance Co
CORNER OF CAMP AND GRAVIER STREETS.

ELEVENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement

Total premiums for the year ending 31st February, 1865..... $221,711 05

Via—Fire Premiums..... $182,091 98
Marine do. 36,912 00
River do. 16,707 17
$235,711 05
Less Return Premiums..... 2,025 24
Less Unterminated do..... 31,000 00
$ 33,025 24
$193 615 84

Net earned Premiums..... $193 615 84
Less Losses..... $25,201 24
Marine Losses..... 55,219 27
River Losses..... 2,525 20
82,944 71
Taxes and Internal Revenue $ 12,881 34
Reinsurances, Expenses, etc. 25,979 08
Less Interest, etc.....
121,805 17
Balance..... 71,810 67
Six per cent Interest on outstanding Certificates of scrip..... 29,823 00
Net..... 41,987 67
Net Earned Premiums..... $193,615 84
Deduct amount not participating in dividend..... 28,486 57
Net earned participating Premiums $ 165,129 27

The Company have the following Assets, viz
Invested in Real Estate..... $42,776 57
Invested in Mortgages on Real Estate..... 50,350 00
Invested in City and other Bonds..... 101,330 00
Invested in Bank Stock..... 44,380 00
Invested in Scrip of Mutual Ins. Companies 101,744 06
Loaned on pledge of Stocks..... 80,195 00
Bills receivable..... 80,711 05
Premiums in course of collection..... 42,686 10
Contingent Notes..... 41,711 50
Cash in Bank and on hand..... 34,426 18
$530,063 07

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.
CHAS. BRIGGS, President.
L. F. ROUX Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans, }
Sworn to and subscribed before me, this 21st day of March, 1865.
SAMUEL MYERS,
Second Justice of the Peace for the Parish of Orleans.

The Board of Trustees have resolved to pay six per cent interest on the outstanding certificates of Scrip, on and after the 8th day of May next, and have further declared a Scrip dividend of twenty-five per cent on the net earned participating premiums for the year ending February 28th, 1865, for which certificates will be issued on and after the 1st day of July next.

CHARLES BRIGGS, President.
L. F. ROUX, Secretary. CARRIERE, Vice-President.

—TRUSTEES—

Chas. Briggs,	P. Anderson,	G. W. Dunbar,
Ant. Carriere,	A. A. Lulling,	H. J. Voss,
G. A. Fosdick,	A. R. Montgomery,	Jas. Jackson,
M. Pilcher,	Wm. Prehn,	F. W. Schofield,
E. Cramer,	Alf. Keary,	Arch Montgomery
E. Dupasseur,	E. Dupasseur,	R. Marquerez
C. Lafitte,	E. Piaggio,	Alf. Dolhonde,
J. Vivas Jr.,	Geo. W. Hyuson,	C. O. Teichert,
Geo Waters,	E. F. Rockmuyer,	J. A. Stone,
Ed. Bergnel,	N. M. Benachi,	Jas. Waters,
J. J. Maunsell,	A. P. Nobiom	Chs. Weishaar.

UNION INSURANCE COMPANY
OF NEW ORLEANS

SEVENTH ANNUAL STATEMENT of the Union Insurance Company, published as required by law of their charter.

Amount of Premiums received during the year ending 31st March, 1864.....

Premiums on Fire Risks..... $65,867 44
River Risks..... 9,770 00
Marine Risks..... 13,636 5

Total..... $89,268 17
Less for re Premiums..... 1,241 98
$88,011 24
Unearned Prem